

## **Fibre Excellence Tarascon SAS – Investissements environnementaux**

*11 janvier 2021*

Depuis 2018, avec le soutien de son actionnaire, Fibre Excellence Tarascon SAS a réalisé des investissements importants, s'élevant à plus de 22 millions d'euros, pour améliorer les performances environnementales de l'usine de Tarascon. Ces investissements ont renforcé notre capacité à fonctionner avec des émissions restant inférieures aux normes applicables.

### Emissions de poussières

- Entre octobre 2018 et novembre 2019, nous avons installé un nouvel électrofiltre et remis à neuf un second sur notre chaudière à liqueur noire, qui nous permettent de maintenir nos émissions de poussières en dessous de la limite applicable fixée par la préfecture (40mg / Nm<sup>3</sup>). Cela représente un investissement de 7,224 millions d'euros, et nos émissions de poussières ont ainsi diminué de 87 %.
- Nous avons également installé un électrofiltre sur nos fours à chaux, qui nous permet de maintenir nos émissions de poussières en dessous de la limite d'émission fixée par la préfecture (30mg / Nm<sup>3</sup>). Cet investissement s'est élevé à 8,47 millions d'euros, et nos émissions de poussières ont ainsi diminué de 97 %.
- Enfin, à l'automne 2018, nous avons installé un nouvel électrofiltre sur la chaudière à écorces, ce qui nous permet de maintenir nos émissions de poussières en dessous du niveau autorisé par la préfecture (40mg / Nm<sup>3</sup>). Cela représente un investissement de 4,019 millions d'euros, et nos émissions ont ainsi diminué de 95%.

### Emissions de soufre

- En novembre 2019, l'installation d'un laveur de gaz à soude sur nos fours à chaux nous a permis de traiter les émissions soufrées et donc de réduire les émissions malodorantes. Les rejets de sulfure d'hydrogène ont diminué de 98 % et de dioxyde de soufre de 99 %. Cet investissement s'est élevé à 0,7 million d'euros.

### Nuisances sonores

- Entre novembre 2019 et janvier 2020, nous avons investi 430 000 euros pour réduire le bruit généré par l'usine. Par exemple, plusieurs équipements ont été encapsulés pour réduire les nuisances sonores de l'usine. Cet investissement a été fait pour répondre favorablement aux attentes des riverains.

### Rejets aqueux

- Enfin, en 2018, nous avons investi 2 millions d'euros dans notre station d'épuration, pour améliorer la qualité de nos effluents. En conséquence, les résidus organiques ont diminué de 33%, tandis que les matières en suspension ont diminué de 82%. Cela nous permet de nous conformer à la réglementation fixée par la préfecture.

Afin de tenir compte des préoccupations légitimes des populations riveraines de l'usine, nous avons décidé de procéder à d'importants investissements, pour réduire de manière très significative nos émissions, en plus des efforts déjà déployés pour respecter les seuils applicables.



**CONTACT PRESSE :**

[media@fibre-excellence.com](mailto:media@fibre-excellence.com)

**SITE INTERNET :**

[www.fibre-excellence.fr](http://www.fibre-excellence.fr)

[http://www.fibre-excellence.fr/pdf/FAQs\\_Tarascon\\_2020\\_10\\_23.pdf](http://www.fibre-excellence.fr/pdf/FAQs_Tarascon_2020_10_23.pdf)

**Au sujet de Fibre Excellence Tarascon :**

Fibre Excellence Tarascon SAS est gérée par Fibre Excellence SAS, un leader de l'industrie française des produits forestiers, avec des activités de production de pâte à papier, de production d'énergie à partir de biomasse et de récolte de bois. Implantée dans les Bouches-du-Rhône depuis 1951, l'usine de Fibre Excellence Tarascon produit aujourd'hui 250 000 tonnes par an de pâte à papier.